



| | |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 20 |
| Membres présents | 15 |
| Pouvoirs | 0 |
| Votes : | |
| Pour | 15 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

DELIBERATION N° 20/2024

OBJET : PACK CYBERSECURITE – TARIF COMPLEMENTAIRE

Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 21 octobre 2024, s'est réuni le 12 novembre 2024 à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Elisabeth BROSSARD, François CUCHEROUSET, André-Marie DEPOUTOT, Marie-Christine DURAI, représentant Damien CHARLET, Magali DUVERNOIS, représentant Géraldine LEROY, Michel LAURENT, Thierry MAIRE DU POSET, Daniel PERRIN, Charles PIQUARD, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel VIENET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Damien CHARLET, représenté par Marie-Christine DURAI, Monique CHOUX, Charles DEMOUGE, Patrick GENRE, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, représentée par Magali DUVERNOIS, Arnaud MARTHEY, Thierry VERNIER

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'ADAT,

Vu la délibération n° 13/2024 en date du 5 juin 2024 approuvant la prestation cybersécurité,

Le projet de la nouvelle commune du pays-de-Montbenoit nous amène à élargir l'offre cybersécurité pour répondre aux besoins de mobilité liés à son organisation (télétravail et déplacements avec ordinateur portable). Une solution hébergée est privilégiée, rendant inutile l'installation d'un serveur dédié ou d'un NAS.

La solution Microsoft Office Business Standard couvre l'ensemble des fonctionnalités nécessaires : stockage collaboratif, licences Office, et boîtes aux lettres de 50 Go par utilisateur. Cette solution pourra s'appliquer à d'autres collectivités avec une organisation de travail « nomade ».

Aussi, il est proposé d'ajouter cette option au pack cyber selon les conditions tarifaires suivantes :

- **Abonnement annuel solution Microsoft Office Business** : 174 € HT + 1/2 heure de maintenance annuel au tarif « prestations techniques » en vigueur
- Frais de mise en service : 1 heure au tarif expert en vigueur

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

VALIDENT à l'unanimité l'ajout de la prestation « abonnement solution Microsoft Office Business » au pack cybersécurité proposé par l'ADAT selon les conditions tarifaires ci-dessus.

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 025-200066264-20241112-D20_2024-DE

